



Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 5 juin 2009

**COMMUNIQUE DE SEANCE
CONSEIL DE FACULTE du 4 juin 2009**

Le Conseil a modifié :

- le plan d'études de langue et littérature latines ,
- le règlement et le plan d'études du MA en études muséales,
- le règlement et le plan d'études du MAS en conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-Arts.

Il a adopté plusieurs modifications du règlement d'études du BA et du MA (procédures d'opposition et de recours ; contrôle des connaissances au niveau BA ; suppression de l'obligation du module en français au niveau du MA).

Il a approuvé les règlements et plans d'études de la Maîtrise universitaire ès lettres pour l'enseignement de l'italien au secondaire II (UNIGE – ASP Ticino) et du certificat de formation continue en espagnol langue étrangère destiné aux enseignants ELE dans les écoles privées.

Il a accepté le projet de double maîtrise à 90/120 crédits.

Il a voté la modification du règlement d'études du MA introduisant la maîtrise à 90 crédits et approuvé une disposition qui permettra aux étudiants commençant leurs études de MA en 2009 de choisir la maîtrise à 120 crédits dès que le règlement en aura été promulgué (en principe dès la rentrée 2010).